



## Mission d'observation du second tour des élections présidentielles à Madagascar Ihosy : scrutin du 10 février 1993

**L**ES précédentes élections présidentielles malgaches, organisées en 1989, avaient reconduit l'amiral Didier Ratsiraka, aux commandes depuis 1975, pour un nouveau mandat de sept ans. A la suite des grèves qui, en 1991, avaient paralysé le pays pendant huit mois, et de la marche pour la paix des manifestants de Tananarive vers le Palais présidentiel de Iavoloha, dont la répression dans le sang, le 10 août 1991, fut un véritable tournant politique, le processus de démocratisation de Madagascar fut officiellement mis sur les rails avec la signature, le 31 octobre 1991, d'une convention constitutionnelle qui suspendait la Constitution de 1975, installait des institutions provisoires, et établissait un calendrier pour l'adoption d'une nouvelle Constitution et la mise en place des nouvelles institutions.

L'adoption d'une nouvelle Constitution par le référendum du 19 août 1992 a ouvert la voie à la III<sup>e</sup> République de Madagascar. Malgré les vives tensions qui avaient été entretenues par les « Fédéralistes » et leurs bandes armées dans plusieurs chef-lieux de provinces (Tuléar à l'Ouest, Tamatave à l'Est, Diego-Suarez au Nord), le scrutin a pu se dérouler régulièrement sur presque tout le territoire, avec une très forte participation, grâce notamment à l'important travail d'éducation civique et de contrôle des élections déployé par le Comité national d'observation des élections, et à la présence d'observateurs internationaux.

*Le premier tour des élections présidentielles, qui s'est déroulé le 25 novembre 1992, a vu s'affronter 8 candidats :*

— Zafy Albert, président de la Haute autorité de l'État mise en place par la Convention du 31 octobre 1991 et candidat des Forces vives Rasalama,

— Ratsiraka Didier, président de la République sortant et candidat du MMSM,

— Manandafy Rakotonirina, candidat du MFM,

— Rabetsitonta Tovonanahary, candidat du Grand Iloafo,

— Marson Evariste, candidat du RPSD,

— Rabemananjara Jacques, candidat de Iarivo Mandroso, GLM,

— Andriamanalina Nirina, candidat de Arche Fanekena,

— Tsiranana Ruffine, candidat du PSD.

*Zafy Albert et Ratsiraka Didier sont arrivés en tête de ce premier tour de scrutin, avec respectivement 48 et 26 % des voix, selon les résultats officiels.*

*Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, les deux candidats précités, qui ont réuni le plus de voix au premier tour, devaient retourner devant les électeurs pour un second tour de scrutin. Alors qu'elle devait au regard des textes, être normalement fixée au plus tard un mois après celle du premier tour, la date du second tour de scrutin fut finalement arrêté au 10 février 1993.*

*C'est pour participer à l'observation de ce second tour des élections présidentielles que je me suis rendu à Madagascar, avec le mandat de la Fédération internationale des droits de l'Homme.*

**L**E vol Air Madagascar, au départ de Roissy Charles de Gaulle le samedi 6 février 1993 dans l'après-midi, m'a déposé à Tananarive le lendemain matin, dimanche 7 février 1993.

Je me suis arrêté à l'Hôtel Colbert, en compagnie des membres du Comité de soutien à la démocratie à Madagascar.

---

### 7 février 1993

---

#### *Hôtel Colbert*

Rencontre avec Madame Madeleine Ramaholimihaso, présidente du CNOE, en vue de prendre les dernières informations sur la préparation du scrutin.

Les moyens mis en œuvre par le CNOE pour l'observation et le contrôle des élections sont moins importants au second tour par rapport au premier. 7 000 affiches ont été données par l'IFES, un organisme américain.

La Haute Cour Constitutionnelle a annulé les résultats de certains bureaux de vote au premier tour : 365 sur 14 000. L'absence de contre-seing des membres du bureau figurait parmi les principales causes d'annulation.

Cependant, grâce à l'expérience acquise lors du scrutin référendaire et lors du premier tour des élections présidentielles, le travail de contrôle réalisé par le CNOE devrait gagner encore en qualité.

Des foyers de pression subsistent, en particulier à Morondava et à Iavoloha : dans la région de Morondava, les cartes d'électeur ont été collectées par des fonctionnaires et n'ont pas été rendues à leurs titulaires.

A Toamasina (Tamatave), à Antsiranana (Diego Suarez) et Toliary (Tuléar), les Fédéralistes entretiennent la tension.

Marie-Christine Aulas, présidente du Comité international de Soutien à la Démocratie à Madagascar, et moi décidons de nous rendre ensemble à Ihosy.

---

### 8 février 1993

---

Les cartes d'observateurs nous sont remises dans la matinée. Ihosy, la porte du Sud, est situé à 400 km au sud de Tananarive. Le départ de Tananarive en 4 × 4 : une Mitsubishi avec son conducteur, a lieu à 14 h. Malgré la saison des pluies, la route est relativement sèche et le trajet s'effectue sans encombre. Après une courte halte à Antsirabe, nous poursuivons jusqu'à Ambositra. Après y avoir passé la nuit, nous reprenons la route à 6 h du matin.

9 février 1993

---

Arrivés à Fianarantsoa, nous prenons de l'essence. Les pompes à essence de la Solima, société nationale, ont cessé depuis longtemps de délivrer du carburant. L'approvisionnement est assuré par des circuits parallèles, et les tarifs sont bien entendu sans rapport avec les prix officiels. En l'occurrence, c'est dans un hangar où des barils sont stockés pêle-mêle que nous réussissons à acquérir suffisamment de carburant pour faire le plein et remplir un jerricane.

Nous reprenons aussitôt la route qui, à partir de Fianarantsoa, est nettement plus accidentée. Nous arrivons à 12 h à Ihosy.

Nous y recherchons immédiatement le correspondant du CNOE. Instituteur dans une école missionnaire catholique, Zo Heriniaina Rakotonirina est dans la cour de l'école en compagnie du nouveau responsable de la mission, un prêtre italien. Nous nous présentons. Il accepte de nous guider. Ihosy n'a jamais accueilli d'observateurs internationaux.

Notre premier rendez-vous de la matinée a lieu chez l'évêque de Ihosy, Mgr Jean-Guy Rakotondravahatra (BP 33, 313 Ihosy). Président de la Conférence des Evêques de Madagascar, Mgr Jean-Guy Rakotondravahatra a aussi été un proche conseiller de Ratsiraka pendant 8 ans, de 1981 à 1989. C'est à partir de 1989, explique-t-il, que les églises chrétiennes de Madagascar, et l'Église catholique en particulier, ont commencé à prendre leurs distances par rapport au régime instauré par Ratsiraka : toute justification idéologique ayant disparu, le régime a révélé sa véritable nature : une mafia ayant pour objectif et seul ciment la mise en coupe réglée du pays.

A partir de ce moment-là, les églises chrétiennes, seules structures ayant conservé le prestige nécessaire en même temps que l'écoute d'une population malgache très éprouvée, ont engagé un travail pédagogique en vue de provoquer un réveil des consciences, et de persuader les fidèles, aussi bien dans les villes que dans les campagnes les plus isolées, que face aux injustices de toutes sortes dont ils étaient victimes, le changement ne dépendait que de la volonté collective des hommes.

La région de Ihosy, où le zébu constitue la base de l'économie rurale en même temps que du statut social du paysan, a été particulièrement éprouvée par le phénomène des Dahalo ou voleurs de bœufs, dont les bandes armées ont réussi, grâce à l'inaction du gouvernement et même, semble-t-il, avec la complicité de certains de ses membres, à instaurer l'insécurité et la terreur dans les campagnes.

La gravité de ces événements a conduit à la réactivation d'un Dina, sorte de justice collective coutumière, chargé de rétablir l'ordre et de protéger les communautés villageoises contre les voleurs de bœufs.

Enjeu social et économique de premier ordre pour les habitants de la région de Ihosy, le Dina et la lutte contre les Dahalo ont été inévitablement au centre des thèmes de la campagne électorale.

Mgr Jean-Guy Rakotondravahatra nous a indiqué que Ratsiraka avait essayé d'intimider les paysans en leur affirmant que le Dina serait supprimé s'il n'était pas réélu.

La corruption est omniprésente. Certains électeurs des campagnes pouvaient être achetés, il y a encore deux ans, pour 50 FMG. Aujourd'hui,

cette pratique se heurte, semble-t-il, à un changement des comportements : de nombreux paysans, après avoir touché l'argent, ont voté dans l'isoloir contre Ratsiraka au premier tour.

Les résultats du premier tour ont motivé un changement de stratégie de la part de Ratsiraka, qui a cherché à concentrer son œuvre de corruption sur l'élite locale, en tablant sur l'influence de ses membres pour tenter d'obtenir un effet de levier auprès de l'ensemble de la population.

Après avoir pris congé de l'évêque, nous nous rendons au siège du Fivondronana de Ihosy. Le Président étant officiellement en tournée pour veiller aux derniers préparatifs dans des bureaux de vote de campagne, nous sommes reçus par ses services. Nous nous faisons communiquer la liste électorale ainsi que la liste des bureaux de vote.

Les listes électorales ont été ouvertes à nouveau entre les deux tours. La clôture officielle des listes était fixée au 5 février 1993, soit 5 jours avant le jour du scrutin. Toutefois, il était encore possible aux électeurs de se faire recenser jusqu'à 12 h le 10 février 1993, c'est-à-dire le jour même du scrutin, en vertu d'une ordonnance délivrée par le tribunal civil.

Sur la liste établie par la commission de recensement des matériels de vote que l'on nous donne à consulter, nous relevons certaines variations importantes du nombre d'inscrits entre les deux tours. En particulier, nous relevons, pour le Firaisampokontany de Ihosy, 4 420 inscrits au 1<sup>er</sup> tour et 6 313 au 2<sup>e</sup> tour, soit une différence de 1 897 en valeur absolue et de 43 % en valeur relative.

Les responsables des collectivités décentralisées ont été relevés, mais certains, issus du régime du Président, subsistent encore.

La saison des pluies va rendre plus difficile l'accès à certains bureaux de vote et l'acheminement des résultats.

L'AFPCSP, comité de suivi des élections créé par Ratsiraka lors du premier tour de scrutin, a été agréé comme organisme d'observation des élections par le Comité national des Élections.

Au total, 10 organisations non gouvernementales malgaches ont été agréées pour l'observation des élections. Le CNOE a demandé au CNE de faire preuve d'une plus grande rigueur dans la sélection des organismes agréés pour l'observation. Le CNE semble avoir par ailleurs affiché un certain laxisme dans la fixation de la date du second tour des élections présidentielles.

A trois jours des élections, aucun trouble majeur ne s'est produit. Le candidat Albert Zafy est donné gagnant. Le véritable enjeu semble être la marge avec laquelle Zafy va l'emporter. Toutefois, rien n'est gagné d'avance. Ratsiraka a remporté d'importants succès dans les bureaux de vote des quartiers populaires de la capitale.

Les craintes de la population portent sur la réaction éventuelle du perdant après le 10 février.

Le Président de la HCC, Monsieur Andrianasolo, est tombé gravement malade 3 jours après la proclamation officielle des résultats du premier tour des élections présidentielles.

Un don de 5 MF a été fait par la France. De l'encre indélébile a été achetée. En réalité, il semble que l'encre n'était pas réellement indélébile. La chose n'aurait pas été relevée pour éviter tout incident diplomatique.

Pour l'observation de second tour, trois organismes américains sont présents : AAI, NDI et IFES. La CIJ a envoyé une soixantaine d'observateurs. La France a envoyé, par l'intermédiaire de l'ACCT, une délégation d'une douzaine de personnes. Le CISDM compte six observateurs.

Les régions citées par le CNOE comme « sensibles » pour le second tour sont les suivantes :

Mahajanga (Majunga), où existent des zones très enclavées.

Toliary (Tulear).

Morondava.

Toamasina (Tamatave).

Ihosy.

Nous nous rendons au tribunal civil où nous sommes reçus par le président, qui nous expose en détail la procédure d'inscription par ordonnance sur la liste électorale entre les deux tours. Pour pallier certaines carences en matière de preuve, et notamment l'insuffisance de l'état civil, la procédure a été volontairement simplifiée : le témoignage de deux personnes majeures suffit à remplir les conditions nécessaires au dépôt d'une demande d'inscription par ordonnance du président du tribunal civil sur la liste électorale établie au niveau de chaque Fivondronana.

### 10 février 1993

Accompagné de Zo Rakotonirina et Jean-Emmanuel Rasolonjatovo, chirurgien-dentiste (Hôpital 313 Ihosy), tous deux correspondants du CNOE, nous rendons notre première visite au président du Fivondronana. Nous lui faisons part de la mission d'observation dont nous sommes chargés, et de notre regret de n'avoir pu le saluer la veille, bien que nous nous soyons rendus au siège du Fivondronana.

Il nous communique une nouvelle liste électorale, établie par la commission administrative chargée d'arrêter la liste électorale :

Tableau n° 1 — FIVONDRONANA DE IHOSY

Firaisampokontany	Avant révision	Retranchements	Additions	Après révision
ANALAVOKA	1 761	331	280	1 710
MAHASOA	5 125	986	957	5 096
ZAZAFOTSY	1 948	42	158	2 064
SAMBANO	1 774	51	279	2 002
ANKILY	3 161	391	534	3 304
IRINA	1 620	231	175	1 564
SATROKALA	2 892	30	144	3 006
ANALALIRY	1 801	103	352	2 050
AMBATOLAHY	5 409	1 391	1 052	5 070
MENAMATY ILOTO	1 550	352	139	1 337
<b>IHOSY</b>	<b>5 895</b>	<b>686</b>	<b>1 104</b>	<b>6 313</b>
SAKALALINA	1 928	272	11	1 667
RANOHIRA	4 467	169	722	5 020
<b>TOTAL</b>	<b>39 331</b>	<b>5 035</b>	<b>5 907</b>	<b>40 203</b>

Les chiffres sont différents de ceux qui figuraient sur la liste que l'on nous avait présentée la veille. En particulier, pour le Firaisampokontany, le nombre d'inscrits au premier tour est ici de 5 895 au lieu 4 420 sur la liste de la veille, de sorte que l'écart qui nous avait paru important (1 897 et 43 %) est réduit ici à 418 soit 7 %.

Nous nous faisons communiquer la liste des bureaux de vote et, après l'avoir étudiée avec les deux correspondants du CNOE pour déterminer quels étaient les bureaux accessibles en fonction, notamment, des distances et de la configuration du terrain, nous commençons notre tournée dans le bureaux de vote.

*Bureau n° 5 (Tranompokonolona, Firaisampokontany de Ihosy)*

7 h 20

Le bureau est installé dans un grand bâtiment officiel : la Tranompokonolona de Ihosy. Les électeurs sont admis à entrer par groupes de 20. Les cartes d'électeurs, alignées sur une table, sont collationnées une à une. Le nombre total d'inscrits est de 1 972. De nombreux gendarmes et militaires sont inscrits dans ce bureau de vote.

17 h 30

17 ordonnances ont été enregistrées.

19 h

Le nombre de votants est de 1 097, soit 54,65 %, correspondant au nombre de signatures recueillies.

A l'ouverture de l'urne, le nombre d'enveloppes atteint 1 102 au premier décompte. Il est procédé à un deuxième décompte.

*Bureau n° 8 (Salle de mariage, Firaisampokontany de Ihosy)*

7 h 25

Nombre d'électeurs inscrits : 1 269.

Nous relevons que certains numéros d'électeurs ont été retranchés de la liste du bureau. Le Président de la Délégation Spéciale du Fivondronana nous fournit l'explication suivante : les numéros retranchés appartiennent à des électeurs qui ont changé de domicile et ont conservé leur numéro de carte.

17 h 30

9 inscriptions supplémentaires par ordonnance.

*Bureau n° 9 (École primaire publique d'Ampadratoaka, Firaisampokontany d'Ankily)*

Nombre d'électeurs inscrits : 334.

Présence de deux délégués : 1 pour Zafy (cultivatrice), 1 pour Ratsiraka.

8 h 15

Le Président du Fivondronana nous rappelle qu'en dehors des électeurs, seuls les porteurs de badge peuvent pénétrer dans le bureau de vote. Nous faisons remarquer que Zo, correspondant du CNOE, n'a pu obtenir de badge. Le Président rétorque qu'il a refusé de délivrer un badge à Zo en raison de son engagement public en faveur de Zafy entre les deux tours, incompatible avec l'exigence de neutralité inhérente au statut d'observateur.

Nombre de votants : 23.

L'isoloir est impeccable.

17 h

Nombre de votants : 250.

*Bureau n° 1 (École Primaire Publique d'Ankily, Firaisampokontany d'Ankily)*

8 h 30

417 électeurs inscrits.

54 votants.

Présence d'un délégué pour chaque candidat.

17 h 15

Nombre de votants : 271.

Nous nous rendons sur la piste d'atterrissage pour aller accueillir, à 9 h 30, 4 observateurs internationaux mandatés par la Commission Internationale des Juristes (CIJ). Arrivant par avion de Tananarive, ils nous annoncent qu'ils comptent regagner la capitale l'après-midi même à 13 h 30. En réalité, s'étant rendus dans la campagne autour de Ihosy pour visiter quelques bureaux de vote, les 4 observateurs prendront 1 heure de retard. N'ayant pu revenir sur la piste d'atterrissage qu'à 14 h 30, le pilote refusera de décoller en raison des conditions météorologiques, et les 4 observateurs passeront la nuit à Ihosy.

*Bureau de vote n° 4 (École Primaire Publique d'Ankadilanambe, Firaisampokontany de Ihosy)*

9 h 40

Présence d'un observateur du CNOE, de 2 assesseurs et 2 suppléants et d'un délégué pour chaque candidat.

L'isoloir est très sale.

316 électeurs sont inscrits. 149 avaient déjà voté lors de notre passage.

*Bureau de vote n° 3 (École Primaire Publique de Ambia, Firaisampokontany d'Ankily)*



10 h

Le bureau de vote est situé en pleine brousse.

Présence du Président, de 2 assesseurs, de 2 suppléants, de 2 délégués.

Le bureau est dépourvu de véritable isolement. En conséquence, il n'y a pas d'endroit où les électeurs puissent déposer les bulletins non utilisés. Bien que nous n'en ayons pas la preuve, nous relevons qu'un tel système pourrait favoriser l'existence de pressions sur les électeurs en cas d'achat de votes, en obligeant les électeurs à conserver sur eux le bulletin non utilisé.

Nombre d'inscrits : 309. Aucune inscription par ordonnance.

58 électeurs avaient voté lors de notre passage.

Nous relevons la présence de 18 cartes d'électeurs alignées sur une table. On nous explique qu'elles appartiennent à des électeurs qui ont participé au référendum constitutionnel d'août 1992. Ils ont remis leur carte au président du Comité Local de Sécurité. Ces cartes ne leur ont pas été redistribuées.

*Bureau n° 2 (École Primaire Publique d'Ambararata-Nord, Firaisampokontany d'Ankily)*

10 h 40

Le bureau est composé d'un Président, d'un vice-président, d'un assesseur, et de deux délégués pour Zafy. Aucun délégué pour Ratsiraka n'est présent. Nous faisons remarquer que c'est là une cause d'irrégularité.

L'isolement ne contient aucun bulletin (même remarque que pour le bureau précédent).

Les électeurs ne sont pas admis dans l'ordre de leur arrivée, mais sont appelés suivant leur numéro de carte, ce qui impose une longue attente.

*Bureau n° 1 (École Primaire Publique de Sahambano, Firaisampokontany de Sahambano)*

11 h 30

Devant le bureau ont été apposées deux affiches : une de Zafy et une de Ratsiraka.

Nombre d'électeurs inscrits : 473. Une liste additive de 78 électeurs a été dressée. 141 électeurs avaient voté lors de notre passage.

*Bureau n° 1 (Bureau de Firaisampokontany d'Ambatolahy)*

Le bureau est composé d'un Président, de 4 assesseurs dont deux suppléants et d'un délégué pour chaque candidat.

485 électeurs inscrits, 2 gendarmes en mission ont été inscrits en plus. 190 électeurs avaient voté lors de notre passage.

*Bureau n° 2 (École Primaire Publique d'Ivaro-Est, Firaisampokontany d'Ambatolahy)*

14 h 50

Le bureau est composé d'un président, Monsieur Randriasalama, de deux assesseurs dont deux suppléants et de deux délégués, tous deux pour Ratsiraka. Des affiches de Ratsiraka sont apposées sur les murs du bureau, à l'extérieur et à l'intérieur. Le local est extrêmement exigü. On nous indique qu'il sert ordinairement de crèche. Il n'y a pas de véritable iso-loir. Pour glisser le bulletin dans l'enveloppe, les électeurs doivent passer dans une petite pièce adjacente très sombre. Nous ouvrons cette pièce et constatons que le sol est jonché de bulletins bleus, ceux d'Albert Zafy. Ces multiples irrégularités dans l'organisation du bureau paraissent uni-voques. Nous apprenons qu'Ivaro est le fief d'un ancien député : Renitsy, qui a été écarté avec la mise en place des nouvelles autorités décentrali-sées par le régime de transition : les délégations spéciales, en février et mars 1992.

Nombre d'électeurs inscrits : 148.

120 avaient voté lors de notre passage.

*Bureau n° 9 (École Primaire Publique de Kelivondraka, Firaisampokontany d'Ambatolahy)*

16 h

Le bureau est composé de 8 membres, dont 1 délégué pour Ratsiraka. Il ne comporte aucun délégué pour Zafy.

L'isoloir est insuffisant, et ne permet pas d'assurer le secret du vote. L'urne est posée devant l'isoloir.

242 inscrits. 129 avaient voté lors de notre passage.

*Bureau n° 1 (École Primaire Publique d'Ambaniandrefana, Firaisampokon-tany de Ihosy)*

17 h 30

Électeurs inscrits : 412 + 2 inscriptions par ordonnance et 1 délégué. 291 avaient voté.

Présence de deux délégués pour Ratsiraka et d'un délégué pour Zafy.

*Bureau n° 9 (École Primaire Publique de Besavoa, Firaisampokontany de Ihosy)*

17 h 40

De nombreux électeurs font la queue.

Électeurs inscrits : 692 + 3 inscriptions par ordonnance + 1 inscrip-tion sur certificat administratif + 1 inscription sur ordre de mission.

421 électeurs avaient voté.

*Bureau n° 3 (École Primaire Publique d'Andrefatsena, Firaisampokontany d'Ihosy)*

17 h 45

Le bureau est composé d'un Président, de 4 assesseurs dont deux suppléants et d'un délégué pour chaque candidat. Nous constatons la présence de 2 observateurs nationaux, appartenant respectivement au CNOE et au COM.

Électeurs inscrits : 890 + 1 inscriptions + 2 inscriptions sur certificat administratif + 1 inscription sur mandat.

566 électeurs avaient voté.

*Bureau n° 11 (École Primaire Publique de Soanatao, Firaisampokontany de Ihosy)*

17 h 50

1 délégué pour chaque candidat. 1 observateur national.

240 inscrits + 3 inscriptions par ordonnance + 1 inscription sur certificat administratif + 3 inscriptions sur mandats de délégués et d'observateur.

177 électeurs avaient voté.

*Bureau n° 10 (Maison de notable à Morafeno, Firaisampokontany de Ihosy)*

18 h 10

Nombre d'inscrits : 185 + 2 inscriptions de délégués mandatés.

Les opérations électorales ont cessé à 18 h, heure légale. Nous assistons au dépouillement.

Nombre de votants : 136. Le nombre d'enveloppes correspond au nombre de signatures.

Résultat du bureau :

Zafy : 89.

Ratsiraka : 44.

Blancs : 1.

Nuls : 2.

## 14 février 1993

---

6 h

Nous nous rendons à la permanence du Fivondronana de Ihosy pour recueillir ceux des résultats qui avaient pu être collectés dans la nuit à la suite des opérations de dépouillement dans les deux principaux Firaisampokontany dont nous avons visité les bureaux de vote : le Firaisampokontany de Ihosy et celui d'Ankily.

Tableau n° 2 — RÉSULTATS  
FIRAIAMPOKONTANY DE IHOSY

Bureau	Inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Zafy	Ratsiraka
1	417	318	8	310	192	118
2	234	169	7	162	105	57
3	894	584	12	572	354	218
4	319	239	9	230	129	101
5	1 989	1 097	26	1 071	583	488
6	250	171	1	170	661	104
7	164	153	1	152	88	64
8	1 278	61	18	746	468	278
9	688	507	15	492	290	202
10	187	136	3	133	89	44
13	91	91	0	91	33	58

Tableau n° 3 — FIRAIAMPOKONTANY DE ANKILY

Bureau	Inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Zafy	Ratsiraka
1	419	273	5	288	227	60
4	334	266	0	266	209	57
5	175	151	0	151	87	64
7	396	258	3	255	136	119
9	151	67	2	65	43	22
12	8	8	0	8	0	8

### Conclusion

Le choix de la région de Ihosy comme site d'observation des opérations du second tour des élections présidentielles à Madagascar a reposé sur les raisons suivantes :

— Ihosy est d'abord un lieu géographique stratégique à partir duquel il est possible de rayonner sur plusieurs régions du Sud de Madagascar.

— Comptant au total une population de 400 000 habitants environ, le Fivondronana de Ihosy n'est pas de taille très importante. Mais cette population est composée majoritairement d'éleveurs de bœufs. Or Ihosy constitue un quartier général pour les voleurs de bœufs, les fameux Dahalo. Le thème de la lutte contre les voleurs de bœufs a été au centre de la campagne électorale dans cette région.

— Ihosy constituait enfin un lieu idéal d'observation des divergences d'attitudes éventuelles entre les électeurs de la ville et ceux de la campagne.

L'observation des élections que j'ai accomplie me conduit à soulever quatre points : la réouverture des listes électorales entre les deux tours, la disparité de taille entre les bureaux de vote, la différence entre la ville et la brousse, les isoloirs.

1) *La réouverture des listes électorales entre les deux tours*

Elle me paraît susceptible d'entraîner un risque sérieux de perturbation des opérations électorales, en ouvrant la porte à des possibilités de détournement, en particulier dans l'hypothèse où l'écart de voix qui sépare deux candidats est faible. En l'espèce, des électeurs pouvaient encore se faire inscrire jusqu'à midi le jour même du second tour de scrutin par ordonnance du tribunal.

2) *Les disparités de taille entre les bureaux de vote*

Le plus grand des bureaux de vote du Fivondronana de Ihosy comptait 1 989 inscrits (Firaisampokontany de Ihosy, bureau n° 5), le plus petit 8 inscrits (Firaisampokontany d'Ankily, bureau n° 12). Pour des raisons pratiques d'organisation et pour assurer un meilleur contrôle du déroulement des élections, il faudrait tendre vers une plus grande homogénéisation de la taille des bureaux de vote.

3) *La différence entre la ville et la brousse*

Nous avons trouvé, dans le village d'Ivaro, situé en pleine brousse, un bureau de vote installé dans un local très exigü. Des affiches du candidat Ratsiraka avaient été collées à l'extérieur comme à l'intérieur du bureau. Deux délégués du candidat Ratsiraka étaient présents, et aucun pour Zafy.

Une telle partialité du dispositif, parfaitement irrégulière, aurait difficilement pu être mise en œuvre en pleine ville.

4) *Les isolements*

Certains bureaux de vote, en brousse notamment, étaient dépourvus d'isoloir ou équipés d'un isoloir insuffisant, de sorte que le secret du vote individuel ne pouvait être garanti. Ce problème matériel devra être résolu à l'avenir.

**Yvan Razafindratandra**  
*Avocat à la cour d'appel de Paris*